

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

MASTERS

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Une formation d'excellence permettant d'acquérir
une **vaste culture juridique et historique**,
nécessaire à la réussite aux **concours et examens**
ou à la préparation d'une **carrière universitaire**.

www.droit.univ-nantes.fr

The logo of the University of Nantes, featuring a stylized 'U' and 'N' intertwined within a white square.

UNIVERSITÉ DE NANTES



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

Lieu de la formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire

Admission

L'accès est sélectif sur dossier.

Il est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence en droit, Science politique, Économie, AES, Histoire, Sociologie, Géographie, Philosophie, et d'un diplôme de l'IEP.

Autres candidats avec procédure de validation d'acquis d'enseignement et/ou d'expérience + candidature.

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Effectif attendu

20 étudiants environ

Contacts

- **Responsable de formation**
Thérènce CARVALHO
- **Scolarité**
02 40 14 15 19
masters1.droit@univ-nantes.fr
- **Formation Continue**
02.40.14.15.26
fc.droit@univ-nantes.fr

Faculté de Droit et des Sciences politiques

Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307

44313 Nantes Cedex 3

www.droit.univ-nantes.fr

MASTER 1

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Formation d'excellence, le Master 1 Histoire du droit et des institutions de l'Université de Nantes vise à offrir aux étudiants une vaste culture à la fois juridique, historique et politique permettant de comprendre avec finesse les grands enjeux contemporains. Par ses enseignements riches et diversifiés, il apporte aux étudiants des connaissances et des savoir-faire de haut niveau utiles pour se tourner vers les carrières les plus variées. L'histoire du droit dépassant de très loin les frontières de la France, le diplôme s'inscrit résolument dans une dimension internationale. Le Master peut servir de tremplin pour une poursuite d'études en doctorat, être valorisé dans le secteur privé ou dans la perspective de nombreux examens et concours.

Enseignements

Enseignements fondamentaux

- Droit romain
- Histoire de l'administration
- Histoire du droit de l'environnement et urbanisme
- Note de synthèse documentaire
- Histoire de la protection sociale
- Histoire des idées politiques
- Théorie générale du droit
- Note de synthèse documentaire

Enseignements complémentaires

2 matières au choix parmi :

- Analyse des politiques publiques
- Droit des services publics
- Propriété littéraire et artistique
- Droit de la propriété industrielle
- Droit des contrats publics
- Philosophie politique

Enseignements de spécialisation

4 matières au choix parmi :

- Épistémologie des sciences sociales
- Histoire du droit des biens
- Histoire du droit pénal
- Mémoire et méthodologie de la recherche
- Histoire de l'idée européenne
- Politiques comparées en Europe
- Mémoire et méthodologie de la recherche (annuel)
- Stage avec rapport de stage
- Techniques de l'entretien avec un jury

Langue étrangère

- Allemand, Anglais ou Espagnol

Stage

Le stage est optionnel. D'un minimum de 15 jours, il est évalué sur la base d'un rapport de stage.

Et après

Le Master 1 se poursuit de manière logique par le Master 2 co-accrédité Nantes/Rennes/Angers.

Il ouvre néanmoins à tous les autres masters juridiques, en particulier à ceux orientés recherche ou préparation aux concours.

MASTER 2

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Le Master Histoire du Droit et des Institutions offre aux étudiants une culture juridique approfondie, permettant d'acquérir un regard élargi sur la formation et les transformations du droit. Ces compétences pourront être valorisées lors des concours et examens (carrières judiciaires, responsabilités administratives, etc.). Le Master s'organise en deux parcours, selon l'option choisie par l'étudiant : Parcours Recherche ou Parcours Préparation aux concours administratifs et judiciaires.

A l'issue du Master Histoire du Droit et des Institutions, les étudiants auront acquis une capacité à articuler questions techniques et enjeux généraux, à mener un travail d'analyse et de réflexion personnelle (travail sur documents, rédaction de mémoire et de travaux de synthèse), et seront conduits à présenter leur travail à l'écrit comme à l'oral. Outre une solide culture générale, l'approche pluridisciplinaire du droit et de son histoire permettra de disposer du recul critique nécessaire pour appréhender les racines et la portée des enjeux juridiques contemporains aussi bien que des questions plus anciennes.

Enseignements

Méthodologie Obligatoire

- Méthodologie de la recherche
- Session de préparation au grand oral
- Session d'exercice de la note de synthèse

Séminaires de recherche

- Histoire du Droit coutumier
- Histoire du droit des affaires
- Histoire de la justice et pensée politique

Préparation aux concours administratifs et judiciaires

- État, droit et justice en Europe
- Histoire de la justice administrative
- Procédure pénale et procès célèbres
- Rôle social du procès

Et après

- **Métiers de l'enseignement et de la recherche.** Réalisation de mémoires de recherche permettant de poursuivre ses études en doctorat.
- **Concours de la fonction publique** (Ecole Nationale de la Magistrature, Police, Gendarmerie, Conseiller d'Insertion Probation de l'administration pénitentiaire, Conservateurs du Patrimoine).
- **Concours et examens professionnels** d'entrée dans les écoles propres aux professions réglementées de la justice et du droit (Avocats, Huissiers, Greffiers, Notaires).
- **Autres professions juridiques** (Conseil juridique aux entreprises, Assurances, Banques, etc.) et **non exclusivement juridiques** (Généalogie, Métiers de l'édition, Diffusion du savoir historique, etc.).

Langue, insertion et encadrement Obligatoire

- Langue
- Responsabilité encadrée (tutorat, engagement associatif, encadrement)
- Module RSIP (Réussir son insertion professionnelle)

Cours et études de documents

- Histoire comparée du droit
- Histoire du droit privé
- Histoire du droit public

Stage Obligatoire

- Stage en entreprise, en association ou en administration
- Stage en laboratoire de recherche

Lieu de la formation

Rennes 1, enseignements suivis en présentiel ou par visio-conférence
Cette formation est co-accréditée entre les Université de Nantes, Rennes 1 et Angers.

Durée de la formation

Une année universitaire

Admission

L'accès est de droit pour les titulaires du M1 Histoire du droit et des institutions et sélectif pour les titulaires d'un autre M1.

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Effectif attendu

25 étudiants (capacité d'accueil limitée)

Contacts

- **Responsable de formation**
Grégoire BIGOT
- **Scolarité**
02 40 14 16 20
m2hdi@univ-nantes.fr
- **Formation Continue**
02.40.14.15.26
fc.droit@univ-nantes.fr

Faculté de Droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44313 Nantes Cedex 3
www.droit.univ-nantes.fr

Cohabilitation

Le Master 2 spécialité Histoire du Droit et des Institutions est organisé en co-accréditation.

Il fait l'objet d'une convention entre l'UFR Droit de l'Université Rennes 1 (composante organisatrice) et les UFR Droit des Universités de Nantes et d'Angers (composantes associées).

Cette convention de co-accréditation traduit la volonté de mettre en place une coopération forte entre ces trois établissements d'enseignement supérieur dans le but de renforcer la dimension « régionale » de l'Histoire du Droit et des Institutions.

Stage / Mémoire

Le Master 2 spécialité Histoire du Droit et des Institutions offre la possibilité à chaque étudiant de **choisir entre la rédaction d'un mémoire de recherche**, sous la direction d'un membre de l'équipe pédagogique, **et un stage** dans un cabinet, une étude, une juridiction, une collectivité locale, une entreprise...

Le mémoire, qui traduit un travail personnel de l'étudiant sur un sujet défini avec son directeur de recherche, a vocation à permettre à un étudiant d'approfondir des notions, des concepts, des idées ou encore des institutions abordés de manière directe ou indirecte lors des cours dispensés au sein du Master 2. Ce mémoire, qui constitue la première approche d'un travail scientifique susceptible de se poursuivre en thèse, donnera lieu à une soutenance à la fin de l'année universitaire. La prise de parole apparaît comme un élément incontournable dans la formation de l'étudiant.

Le stage, d'une durée de deux mois, doit permettre à l'étudiant d'appréhender le fonctionnement interne d'une institution, quelle qu'elle soit. Plus précisément, il prendra part à la vie « juridique » de l'institution, ce qui lui permettra de prendre conscience de la nature des questions et des éventuels problèmes rencontrés au quotidien par cette dernière.

Compétences visées

- Maîtriser la façon dont se forment, dans l'espace et dans le temps, les mécanismes et les idées juridiques et politiques ;
- S'appuyer sur cette expertise pour mener des travaux de recherche, analyser le développement des règles juridiques et contribuer à la création de nouvelles normes ;
- Entretenir un réseau académique et scientifique (professeurs français et étrangers, chercheurs CNRS, archivistes, conservateurs du patrimoine) favorisant l'anticipation et l'acuité du sens critique ;
- Développer des synergies, assurer des missions d'animation, conduire des travaux de groupe
- Posséder une culture générale et critique permettant de réussir les examens professionnels et les concours de la fonction publique ;
- Acquérir une vision internationale et des savoir-faire de haut niveau utiles pour se tourner vers les carrières les plus variées